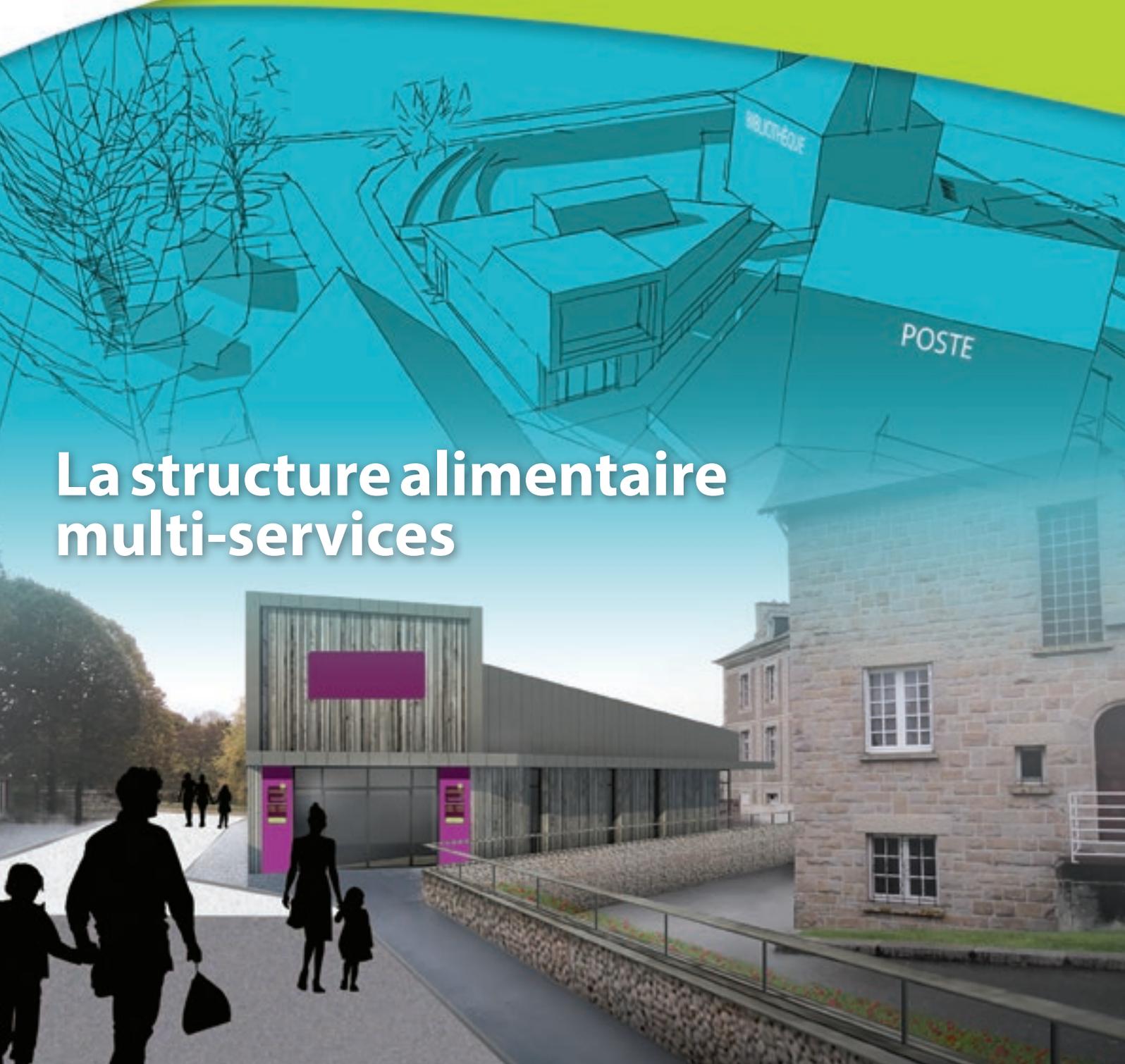


N° 141 >>>> OCTOBRE 2017



Magazine d'Informations Municipales

La structure alimentaire multi-services



Sommaire

	Mot du Maire	3
	Conseils municipaux	4
	État civil	7
	Informations municipales	8
	Calendrier des manifestations	9
	Culture	11
	Travaux	12
	Urbanisme	14
	Environnement	15
	Vie scolaire	16
	Dinan Agglomération	18
	Patrimoine	19
	Vie associative	20
	Renseignements pratiques	24

2

RÉUNION PUBLIQUE le vendredi
20 octobre, salle Lesaichot, à 18h30.

Venez échanger avec le Maire et le Conseil
Municipal sur l'actualité de notre commune.



Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : octobre 2017



La structure alimentaire multi-services

Dès l'annonce en septembre 2015 du départ de M. et Mme Dufeil, exploitants du « PROXI » de la rue Léon Pépin, nous avons pris contact avec les propriétaires des murs, avec des responsables régionaux de Carrefour-Proxi, et de Casino, avec le directeur du Super U de Plouër-sur-Rance et avec les exploitants des structures fermières de Pleslin Trigavou ayant une surface de vente alimentaire.

Il nous fallait absolument réagir pour retrouver une structure alimentaire multi-services au centre-bourg.

A l'époque, l'étude urbaine prospective était en cours. La question du devenir des anciens chais et donc de l'emplacement d'un bâtiment commercial était posée. La réflexion aboutit unanimement à privilégier un éco-quartier sur le site des anciens chais et à positionner le bâtiment commercial entre la Poste, la pharmacie et la bibliothèque.

L'implantation du nouveau bâtiment associé au traitement de ses abords, façonnera le prolongement de la vallée de l'Adria, redéfinira la géométrie de l'ancien jardin du presbytère en

théâtre de verdure et organisera la cour arrière de la Poste. Par ailleurs des places de parking seront créées.

À pied il sera possible de faire le tour du bâtiment et de découvrir les différents espaces publics. L'entrée principale du magasin sera visible depuis la rue du Général De Gaulle et abritée sous une galerie.

De nombreuses visites de supérettes, des échanges avec les chambres de commerces et de métiers, mais aussi des contacts avec plusieurs enseignes ont été nécessaires pour étayer notre choix.

Nous avons ensuite demandé au responsable régional de Carrefour-Proxi d'établir un cahier des charges.

Le multi-services est conçu pour accueillir un charcutier traiteur qui travaillera donc avec l'enseigne Proxi tout en ayant une certaine liberté pour contractualiser aussi avec des circuits-courts.

Tenant compte des grandes surfaces commerciales environnantes (Super U de Plouër sur Rance et de Pleurtuit, Intermarché de Taden, de Pleurtuit) il ne s'agissait pas d'en créer une autre à Pleslin Trigavou mais plutôt de dimen-

sionner une supérette rationnelle dans ce contexte, pour notre commune.

La surface du bâtiment est de 214 m², pour une surface de vente de 150 m².

D'ores et déjà, des candidats professionnels, avec un projet sérieux, se sont manifestés auprès du Groupe Carrefour Proximité pour l'exploitation du magasin. Le choix des futurs exploitants sera déterminé en fonction des dossiers et des garanties de réussites du projet en concertation avec notre interlocuteur du Groupe Carrefour.

Le calendrier des travaux prévoit une ouverture de la supérette au printemps prochain. Pleslin Trigavou retrouvera alors un commerce de proximité essentiel.

Ce multi-services complètera une activité économique qui se porte bien avec ses nombreux artisans, ses industriels (400 emplois sur la Grignardais), et sa quinzaine de sièges agricoles.

Par ailleurs notre collectivité bénéficie d'une couverture médicale et paramédicale exceptionnelle, d'un EPHAD, d'une Association D'Aide à Domicile, de trois écoles, et d'équipements sportifs de qualité...

Bien cordialement, et à bientôt.

Jean Paul LEROY
Maire de Pleslin Trigavou





Les Conseils Municipaux

Conseil du 29.05.2017

Vote des subventions 2017

Les subventions ont été votées à l'unanimité. A noter que la manifestation « l'art est dans les bois » passe en biennal et que le handball Beaussais Rance-Frémur a une subvention exceptionnelle pour le renouvellement du matériel pédagogique utilisé dans le cadre des animations proposées pour les Temps d'Activités Péri-scolaires. Une réflexion sera lancée au sujet des subventions jusqu'à présent attribuées par la communauté de communes, pour le Handball Beaussais Rance Frémur et Football Club Rance Frémur.

Associations locales et cantonales

Associations scolaires et para scolaires	
Association parents élèves école Trigavou	360
Conseil parents d'élèves école publique Pleslin-APE	360
Association parents d'élèves école privée	360
Coopérative scolaire de Trigavou	360
Coopérative scolaire de Pleslin	360
Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) 433 x 99	42 867
TOTAL	44 667
Associations sportives	
Cyclo Club d'Armor	80
Badminton Club	170
Skol Gouren	350
Danse et Gymnastique	300
Din'handisport Dinan	50
Armor Danse	100
Ruffian Savate Club	100
Archers du Frémur	170
Handball Beaussais Rance Frémur (exceptionnelle)	1 000
TOTAL	2 320
Culture et Loisirs	
Loisirs Amitiés	635
L'art est dans les bois	3 000
TOTAL	3 635
Action sociale et santé	
AADBRF (aide à domicile) 0,60€ x 3490 -	2 429,70
Anim'âges Dinan	100
Association un défi pour Sullivan	100
Association le combat de Maud	100
Kiwanis	100
TOTAL	2 829.70
Divers	
FNACA/AAC Pleslin Trig/Trémereuc méd-	75
Sté de chasse Diane du Frémur	90
Sté de chasse de Trigavou	90
TOTAL	255

Associations locales et cantonales

Environnement	
Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40
TOTAL	40
Associations scolaires et para scolaires	
Chambre des métiers Ille et Vilaine - 55 € x 8	440
Chambre des métiers Côtes d'Armor - 60 € x 5	300
Centre formation Apprentis Côtes d'Armor - 45 € x 1	45
TOTAL	785
Action sociale et santé	
ADAPEI Papillons blancs des Côtes d'Armor	40
Association des donneurs de sang	50
Association des paralysés de France St Brieuc	20
Association Prométhée St Brieuc	60
Steredenn (FJT du Pont Pinet)	180
Alcool assistance la Croix d'or Dinan	80
Les restaurants du cœur	250
Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	250
Secours catholique 22	110
Association secouristes actifs Dinan	20
Association Jalmalv 22	20
Union Nationale Amis et Familles malades mentaux	20
Association des Laryngectomisés	20
Handi'chiens	100
Secours Populaire	110
Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes St Cast	20
TOTAL	1 350
Divers	
La prévention routière	30
Centre d'Information des droits de la Femme	30
Ligue des droits de l'homme Dinan	30
SNSM Lancieux	30
TOTAL	120
TOTAL GÉNÉRAL	56 001,70 €

Poursuite de l'engagement de la commune de Pleslin Trigavou dans le projet de Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Emeraude

Le projet de parc naturel régional (PNR) est porté par l'association COEUR Emeraude (Comité des élus et usagers de la Rance et de la Côte d'Emeraude), sous mandat et avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne. Les Conseils départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine soutiennent également le projet depuis son origine. Si le PNR est créé, un syndicat mixte devra succéder à l'association COEUR Emeraude. Il rassemblera alors les communes (64 aujourd'hui), les communautés de communes et d'agglomération concernées et ayant souhaité faire partie du PNR, les Conseils départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et le Conseil Régional de Bretagne. Le syndicat mixte ne se substituera pas aux

collectivités mais sera chargé par elles-mêmes de missions nécessaires pour mettre en œuvre le projet. Elles en fixeront le budget et la gouvernance. Ce PNR Rance Côte d'Emeraude serait le 3e de Bretagne. Il représente une opportunité pour mieux préserver et valoriser les richesses locales, naturelles et humaines, mettre en lumière un territoire dans son ensemble - au niveau national et international, encourager le développement économique local et durable. C'est aussi un outil innovant, souple et géré par les collectivités. Facteur de cohérence, il permettrait de rassembler les acteurs locaux et renforcer les liens - au sein de ce territoire historique, de cet espace de vie aujourd'hui, entre deux départements et entre le littoral et le sud.

C'est au 2d semestre 2018 que chaque entité sera amenée à faire part par délibération de son choix de rejoindre ou non le PNR. Le conseil municipal se prononce sur la poursuite de son engagement dans le projet de parc naturel régional Rance-Côte d'Emeraude.

Les Chais de la Ville au Comte

L'établissement public foncier de Bretagne (EPF) est en attente de la signature officielle des actes de vente, le permis de démolir a été accordé. Cette démolition de la friche industrielle s'inscrit dans un projet global de redynamisation du centre bourg intégrant notamment la construction d'une structure alimentaire multiservices et d'un éco-quartier qui fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région. Un projet culturel en rapport avec le site de la Ville au Comte est lancé, allant de la collecte de mémoire des anciens chais à la réflexion concernant le futur éco-quartier, objectif premier de l'opération de déconstruction des friches, tout ceci avec une démarche participative des habitants.

Prise en charge par la commune de frais relatifs à l'organisation des fêtes

Les élus ont approuvé la prise en charge par la commune de frais relatifs à l'organisation de la fête des Mégalithes (location d'une nacelle, location et vidange d'un WC chimique, acquisition de petit matériel électrique et location et transport du parquet.). Pour la nouvelle manifestation la Nordique des Mégalithes, accord de prise en charge de la location et de la vidange des WC chimiques.

Points d'informations Dinan Agglomération

• Taxe de séjour

Depuis le 1er janvier 2017, Dinan Agglomération collecte et encaisse cette taxe harmonisée sur l'ensemble du territoire, tant au niveau des tarifs que du mode de perception (Sont exonérées : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du territoire et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire). Les recettes générées par celle-ci sont reversées à l'office de tourisme de l'agglomération. Ainsi le territoire dispose des moyens supplémentaires pour mettre en place des actions de qualité en faveur du tourisme.

Elle est payée par chaque visiteur hébergé, directement aux établissements d'hébergements touristiques et calculée par personne et par nuitée, puis ensuite reversée par les hébergeurs au service « taxe de séjour » de l'agglomération. Pour ce qui est du gîte communal de la gare, la taxe a été fixée à 0,50 € par résident et par nuit.

• Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le P.L.U.i. est un document d'urbanisme définissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Agglomération. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des communes, fixera les règles générales d'utilisation du sol harmonisées à l'échelle intercommunale. L'intercommunalité devient le territoire le plus pertinent pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui détermine les politiques en terme d'habitat sera également intégré au PLUi. Un registre de la concertation accessible à tous est disponible en mairie (service urbanisme) afin de recueillir l'ensemble des remarques des habitants.

- Réforme des S.A.A.D. (Services d'Accompagnement et d'Aides à Domicile)

Afin de mutualiser les moyens et de générer des économies d'échelle, le Conseil Départemental propose un regroupement des structures existantes. Sur le secteur Nord du territoire, un G.C.S.M.S. (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) comprendrait 5 structures : C.C.A.S. Dinan, C.I.A.S. de Dinan Agglomération, Association le Connétable, A.D.S.C.E., Association Baie de Beaussais Rance Frémur.

- Subventions aux associations

Les subventions accordées aux associations par les anciennes communautés de communes ont été reconduites pour 2017.

Conseil du 20.07.2017

Construction d'un multiservices et aménagement des abords : attribution des marchés

Le montant total du marché est estimé par le maître d'œuvre à 619 000 € HT, dont environ 30 % pour l'aménagement des abords. 30 offres ont été reçues dans le délai imparti pour les 15 lots qui le composent. Après ouverture des plis, 3 lots n'ayant reçu aucune offre ont été déclarés infructueux et ont fait l'objet d'une relance de consultation. Après analyses par l'Atelier du Canal, maître d'œuvre de l'opération, le montant total des entreprises retenues s'élève à 557 832,49 € HT.





Les Conseils Municipaux

Aménagement de la rue du Poudouvre et de la rue de la Croix Boissière : attribution des marchés

Le montant total du marché est estimé par le maître d'œuvre à 207 782 € HT. Cinq offres ont été reçues dans le délai imparti pour les 2 lots qui le composent. Le montant total des entreprises retenues est de 187 009 € HT.

Travaux de voirie 2017 : attribution des marchés

La commune a lancé une consultation pour l'opération Travaux de voirie 2017, publiée le 15 mai 2017

Ce marché dont le montant a été estimé par l'ADAC, assistant à maîtrise d'ouvrage, à 125 916 € HT a reçu 4 offres dans les délais impartis. Eurovia a été retenu pour un montant de 118 887 € HT.

Salle omnisports

Un point a été fait sur l'avancement du chantier, qui devrait être livré dans les temps, à savoir pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Un courrier a été adressé aux associations pour leur soumettre les tracés retenus et un règlement sera mis en place. Concernant les tracés, il est précisé qu'un tracé supplémentaire restera possible si un nouveau sport devait se pratiquer dans la salle.

6 Modification statutaire du Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable des Frémur ;

Le Comité Syndical du Syndicat d'Adduction en eau potable des Frémur a donné son accord pour l'adhésion de nouvelles collectivités au 1er janvier 2018 : les communes de Corseul, Landébia, Matignon, Plancoët, Pléven et Saint-Cast-le-Guildo. Ces nouvelles adhésions porteraient le nombre des communes adhérentes à 25.

Vente d'un terrain communal à la Jossais

La zone communale d'activités de Beauséjour a été transférée à Dinan Agglomération.

Le périmètre considéré intègre le bassin de rétention des eaux pluviales situé sur une parcelle dont environ 250 m² sont restés propriété privée de la commune. Ce terrain inexploitable, classé en zone agricole, est vendu au propriétaire riverain au prix de 1 € le m², frais de notaire et de géomètre à charge du demandeur.

Cimetières

• Révision des tarifs pour les cimetières (concessions, jardin du souvenir)

Une étude comparative des tarifs des différentes concessions proposées dans les cimetières des communes voisines a été réalisée. De nouveaux tarifs ont été votés (voir tableau ci-contre).

• Cimetière : projet de gravure de la stèle du jardin du souvenir

Un devis de 248 € est proposé par l'entreprise Pensées Funéraires pour la gravure de la stèle du jardin du souvenir de Pleslin Trigavou, installé dans le cimetière de Pleslin.

CONCESSIONS	
15 ans	150 €
30 ans	250 €
50 ans	500 €
CAVURNES	
15 ans	80 €
30 ans	150 €
50 ans	250 €
COLUMBARIUM	
15 ans	330 €
30 ans	490 €
50 ans	820 €
JARDIN DU SOUVENIR	
50 € (plaque gravée fournie et posée par la mairie)	

Convention de partenariat avec le centre d'interprétation du Patrimoine Coriosolis

Mme Despres, vice-présidente de Dinan Agglomération en charge de la culture et du Patrimoine et Mme Maillard, chef du service Patrimoine, ont informé de la mise en place de visites patrimoniales tout public (grand public et scolaires) du Champ des Roches sous la conduite des médiateurs de Coriosolis. La préhistoire serait ainsi abordée. Des visites inscrites à la programmation annuelle de Coriosolis ainsi que des visites organisées à la demande des groupes sont prévues, ainsi qu'un atelier pédagogique « Vivre à la Préhistoire ». Une convention sera signée.

Rétrocession des espaces communs du lotissement de la Ménardière

Habitat et Foncier Bretagne propose la rétrocession à la commune des voiries et espaces communs de la tranche 1 du Domaine de la Ménardière regroupant les lots 1 à 38 et la Châtaigneraie conformément à la convention de rétrocession.

Conseil du 14.09.2017

Pendant l'été... Gens du voyage.

Nouvelle venue sur le terrain des Landes de Reine d'une mission évangélique qui aurait dû s'installer à Saint-Malo. Devant le fait accompli, une convention d'occupation du terrain du dimanche 23 juillet au dimanche 30 juillet a été signée entre la mairie et les responsables des gens du voyage. Cette dernière précise, entre autres, une participation financière de 1 000 €, Dinan Agglomération ayant géré la mise en place d'un compteur électrique et d'un container pour ordures ménagères.

Chais de la ville au Comte.

Le conflit judiciaire entre les deux anciens propriétaires ralentit la procédure, la signature de la vente est en attente. Une démolition est néanmoins espérée d'ici la fin de l'année.

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

La commission des finances de Dinan agglomération a proposé de reconduire en 2017 le même montant qu'en 2016 pour la commune de Pleslin Trigavou, soit 77 313 €. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Rénovation de la salle des sports

Des dalles de protection de sol et un chariot pour les transporter seront acquis pour un coût de 15 990 €.

Création d'un parking et d'une clôture à la Ville des Champs

Après avoir retiré la terre devant la partie sud de la salle omnisports, il en sera fait de même dans la partie ouest, permettant la réalisation de stationnements supplémentaires. Un empierrement sera fait. Le devis de l'entreprise Gobin pour un montant de 14 735 € HT est accepté, au printemps le parking sera goudronné.



NAISSANCES

• Liv Aveline	La Bigotière	25/05/2017
• Iris Inamo Gérard	10 F rue du Frémur	29/05/2017
• Zael Rihouet	La Détourbe	03/06/2017
• Constance Hercouet	40 H La Grabotais	05/06/2017
• Alice et Jeanne Pithon	58 Trébéfour	16/06/2017
• Léo Desaulty	44 bis rue Léon Pépin	27/06/2017
• Maryus Besse	4 rue de l'école	20/07/2017
• Coline Culo	6 rue du Général de Gaulle	15/08/2017
• Félix Rousselot Paris	30 rue des Perrières	27/08/2017
• Lou Daugan	La Rougerais	15/09/2017
• Victoria Castex	30 Houillard	15/09/2017
• Eydan Perré Régnier	5 rue François Mitterrand	19/09/2017

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinais trigavous.

MARIAGES

• Fabrice Laigre et Anne Denos	03/06/2017
• Valentin Caremel et Angélique Lemoine	17/06/2017
• Manuel Chérel et Adeline Guyomard	24/06/2017
• Christophe Chevalier et Nathalie Guiton	24/06/2017
• Anthony Cailly et Flora Portier	24/06/2017
• Pascal Belletoile et Fabrice Pernot	08/07/2017
• Julien Allix et Marjolaine Goeminne	22/07/2017
• Philippe Bourget et Yolande Hingant	19/08/2017
• Patrice Briand et Nolwenn Champagnay	02/09/2017
• Vincent Chauvel et Chanjuan Zhu	30/09/2017

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- **Lidi Youf** né le 12/04/1931, décédé le 17/12/2016 à Saint-Malo
- **Agnès Lisieux** née Ménard, le 28/09/1942, décédée le 12/05/2017 à Valorbiquet
- **Annick Boutemy** née Villalon née le 17/06/1932 décédée le 23/05/2017 à Pleslin Trigavou
- **Nannecy Villebeau** née Broudic, le 08/10/1920, décédée le 24/05/2017 à St-Rémy de Provence
- **Marlène Rault** née Guet le 30/05/1946, décédée le 31/05/2017 à Dinan
- **Yvonne Lesné** née Adalbéron le 07/09/1930, décédée le 15/06/2017 à le Minihic-sur-Rance
- **Emilienne Boivin** née Malaboeuf le 25/09/1926, décédée le 17/06/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- **Odette Durand** née Bondoux le 11/05/1939, décédée le 21/06/2017 à Dinan
- **François Douard** né le 07/08/1915 décédé le 05/07/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- **Simone Lebranchu** née Auffray le 05/06/1920 décédée le 08/07/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- **Léa Girard Lescalier** née le 23/08/1924, décédée le 21/07/2017 à Dinan
- **Renée Dolo** née Liron le 14/06/1921 décédée le 24/07/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- **Daniel Poulmarc'h** né le 01/05/1952 décédé le 28/07/2017 à Pleslin Trigavou
- **Samuel Amoussou** né le 20/05/2016 décédé le 02/08/2017 à Pleslin Trigavou
- **Daniel Andrieux** né le 10/04/1938, décédé le 06/08/2017 à Pleslin Trigavou
- **Célestin Lesaicherre** né le 07/04/2017, décédé le 19/08/2017 à Dinan
- **Thierry Hulaud** né le 04/02/1954, décédé le 01/09/2017 à Elbeuf-sur-Seine
- **Baptiste Lemaître** né le 07/08/1995 décédé le 31/08/2017 à Beausais- sur- Mer
- **Jérôme Languille** né le 24/06/1987 décédé le 02/09/2017 en Bulgarie
- **Monique Chappron** née Legaigoux le 24/05/1936 décédée le 19/09/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- **Hélène Josselin** née Legaigoux le 02/08/1921 décédée le 27/09/2017 à l'Ehpad de l'Orme

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

D'autre part, pour des raisons de protection de la salle omnisports côté Est, les élus ont donné leur accord pour la mise en place d'une clôture métallique. C'est l'entreprise Jean-Yves Chemin, mieux-disante qui a été retenue pour un montant de 4 866 € HT.

Fixation des tarifs redevance assainissement collectif

La part communale, stable depuis 2013, est reconduite, à savoir : abonnement 25,38 € et 0,5611 € au m3. Le service assainissement sera transféré à Dinan agglomération au 1er janvier 2018.

Subvention exceptionnelle pour l'aide aux Antilles

Une subvention de 1 000 € sera accordée pour l'aide aux Antilles, et versée au secours populaire.

Forum des associations Accueil des nouveaux résidents

Début septembre, le forum des associations organisé dans la salle des fêtes en raison de la rénovation de la salle omnisports a rassemblé 24 associations.

Depuis quelques années nous optons pour un format court du forum (deux heures) organisé un vendredi soir. Cette initiative semble bien fonctionner vu le nombre important de visiteurs et d'associations qui répondent à notre invitation.

Comme chaque année le Maire a tenu à féliciter toutes les personnes qui s'investissent dans la vie associative « le forum est l'occasion de tisser du lien social, il doit permettre de développer des relations humaines et de la cohésion contre toute forme d'individualisme ».

Le forum fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux résidents et de leur remettre un dossier avec toutes les informations sur la commune.



Des p'tits cochons aux joutes nautiques...

Cet été, au port de Dinan-Lanvallay, notre commune a participé aux 15e joutes nautiques organisées par le club Kiwanis Pays de Rance. Cette manifestation a pour but d'aider l'enfance en difficulté, unique ambition du club, et au-delà la possibilité de réaliser tout au long de l'année des actions locales, comme soutenir les familles touchées par les maladies rares.

Pour la 9^e année consécutive, merci à notre valeureux équipage mené par son capitaine Vincent Rucay et ses membres : René, Gérard, Jean-Luc, Fadi, Thomas, Kaelig et Eric.

Nous sommes arrivés jusqu'en demies finales du jeu « Aquanice » (traversée de la Rance sur bouée), mais pas de qualification pour les phases finales de joutes.

Les costumes ont été inspirés par La Fumaison, partenaire de l'équipe.

Merci aux sponsors : Le Choix Funéraire ; Entreprise Dejoie Peintures ; Crédit Agricole ; La Fumaison ; Ranstaad Intérim.



Un au-revoir au Père Didier Delépine

Le Père Didier Delépine, curé pendant cinq années, a fait son au-revoir à la paroisse courant septembre. Avec un souci constant de remplir sa mission, son écoute attentive et sa persévérance, son sens de l'accueil et sa tolérance, le Père Delépine va prendre quelques congés avant d'être nommé dans un autre diocèse. L'abbé Bedfert va s'occuper des deux paroisses, Ploubalay et



Plancoët, ainsi que le Père Valère, venant du Bénin. Il sera installé lors de la célébration du 8 octobre, en l'église de Ploubalay.

Un repas champêtre à la résidence de l'Orme

Un repas champêtre a été organisé à la résidence de l'Orme le mercredi 19 juillet, suivi d'une « kermesse » sur un fond musical anglais.

Les résidents ont apprécié cette journée à l'extérieur. Une journée remplie de bonne humeur, ponctuée de rires. Une vraie réussite, grâce à la grande implication des personnels.



Félicitations aux mariés !

C'est en juillet 1947 que Gisèle Lemoine et Jean-Baptiste Lelionnais se sont mariés, à la mairie de Trigavou. Ce sont donc des noces de platine, pour 70 ans de mariage, qui ont été célébrées cet été. Félicitations !

➔ Repas des Aînés

Le repas des aînés se tient cette année le dimanche 15 octobre à 12 h 30 à la salle des fêtes. Ce repas est ouvert aux personnes âgées de plus de 74 ans, nés avant le 1er janvier 1944. Une invitation vous est parvenue, merci de retourner le coupon-réponse. Si ce n'est le cas, contacter la mairie : 02 96 27 80 03 ou la mairie annexe : 02 96 27 80 46.

➔ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

■ Octobre

- **Vendredi 6** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – Repas.
- **Dimanche 8** : Concentration des Châtaignes (cycliste, VTT, pédestre) – départ salle J. Lesaichot – Cyclo Club d'Armor.
- **Dimanche 8** : Salle des Fêtes – A.P.E. Ch. Josselin – Brad. Puériculture.
- **Dimanche 15** : Salle des Fêtes – Municipalité – Repas des Aînés.

■ Novembre

- **Vendredi 3** : Salle J. Lesaichot – Réunion Téléthon : 18 h 30.
- **Samedi 11** : Rassemblement aux monuments aux morts : fin de la guerre 1914 - 1918.
- **Vendredi 17** : Salle des Fêtes – Randonneurs du Frémur – A.G. : 17 h 30.
- **Vendredi 17** : Salle J. Lesaichot – Calendrier des manifestations : 19 h.
- **Vendredi 24** : Salle J. Lesaichot – Loisirs Amitiés – Concours belote & scrabble (Téléthon).

■ Décembre

- **Samedi 2** : Salle Omnisports – TELETHON des Associations : à partir de 14 h.
- **Samedi 2** : Salle des Fêtes – As. Boromo Rance-Frémur - Théâtre.
- **Dimanche 10** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Marché de Noël.
- **Samedi 16** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitiés – A.G. & Repas.
- **Dimanche 17** : Salle Omnisports – Badminton Club – Tournoi pour le Téléthon.



❖ IMPORTANT

Responsables associatifs : n'oubliez pas la réunion pour établir le calendrier des manifestations, vendredi 17 novembre à 19 h salle J. Lesaichot.

BIENTÔT...



Randonnée des Châtaignes

Dimanche 8 octobre, à partir de 8 h, départ salle J. Lesaichot

Le Cyclo Club d'Armor organise la 14^e édition de sa traditionnelle randonnée des Châtaignes : cyclo sur route – VTT – Marche. Cyclo sur route : 2 circuits (60 et 80 kms).

VTT : 2 circuits (20 et 40 kms).

Marche : 10 kms – départ à 9h (avec accompagnateur).

Inscriptions : Route et VTT : 5 € / 2 € : jeune -12 ans // marche : 2 €.

Renseignement : 06 58 76 88 20.

A l'issue de la Randonnée des Châtaignes : remise des coupe, tombola, vin d'honneur.

Tournoi de badminton

Dimanche 17 décembre, à la salle omnisports

Le Badminton Club organise en après-midi un tournoi de badminton. Les bénéfices (inscriptions, buvette, gâteaux) seront reversés au profit du Téléthon.





La Vie Communale

BIENTÔT...

Téléthon des associations

Samedi 2 décembre, à partir de 14 h, à la salle omnisports

Pour sa 25^e édition communale, l'équipe du Téléthon va à nouveau se mobiliser. Nous vous invitons à une réunion de préparation à la salle J. Lesaichot le vendredi 3 novembre à 18 h 30, pour nous rejoindre, organiser une animation ou tout simplement vous informer. Quelques dates sont déjà à noter le : 24 novembre, Loisirs Amitiés organise un concours de belote et de scrabble à la salle J. Lesaichot (à partir de 14 h). Le 2 décembre : Le Téléthon des associations à la salle omnisports (à partir de 14 h). Pour mémoire en 2016, nous avons récolté 4 140 €. Contact : 06 83 99 24 52.



Marché de Noël

Dimanche 10 décembre, de 10 h à 18 h, à la salle des Fêtes

Nouvelle édition du marché de Noël organisée par l'association les Triplettes. Le Père Noël sera présent dès le matin, avec possibilité d'immortaliser cette venue par une photo. Il y aura également la boîte aux lettres du Père Noël (ne pas oublier d'indiquer l'adresse pour la réponse). Restauration sur place toute la journée. Une trentaine d'exposants seront ravis d'accueillir les visiteurs, pour qui l'entrée sera gratuite.



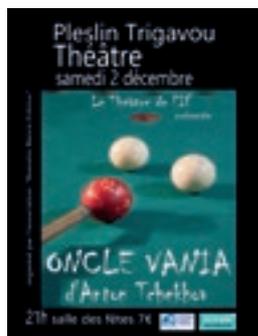
Une belle fête pour les mégalithes

L'édition 2017 a malheureusement un peu souffert des conditions météo, pas spécialement favorables cet été... Il n'empêche que la fréquentation a été identique à celle de 2016, avec 715 entrées. Un temps plus clément aurait été le bienvenu pour profiter des multiples animations prévues : loups, yacks, chats dressés, chevaliers... Cette fête, qui demande de l'organisation, de la rigueur aussi, nécessite des bras et un appel aux bonnes volontés est lancé, pour améliorer cette fête devenue traditionnelle au cœur de l'été. La nouvelle disposition du site a su plaire aux habitués, ainsi qu'aux bénévoles, qui étaient regroupés et qui ont pu profiter de la fête. Contact auprès de la présidente de la fête des mégalithes, Séverine Lunel, par courriel : contact@solairethermie.fr



BIENTÔT... Дядя Ваня

Oncle Vania à Pleslin Trigavou le 2 décembre.



Le Théâtre de l'If de Dinan présente « Oncle Vania, scènes de la vie à la campagne » le chef d'œuvre d'Anton Tchekhov. Un huis-clos, où chacun des huit personnages va laisser éclater, le temps d'un été, un morceau de sa vérité, de sa déception, de sa frustration, de sa passion... Vania (Ivan Voïnitski) vit à la campagne, dans la propriété de sa défunte sœur, avec sa mère et sa nièce Sonia. L'arrivée du vieux professeur Serebriakov

(beau-frère de Vania) accompagné d'Elena sa seconde et jeune épouse, va bouleverser la petite routine quotidienne et exacerber les regrets, les rancœurs, les désirs et le terrible « mal de ne pas vivre ». Comme toujours chez Tchekhov, la pièce se finit dans des révélations fracassantes qui rebattent les cartes. Plus rien ne sera comme avant et il est alors temps de se quitter...

➤ **Samedi 2 décembre, 21 h à la salle des fêtes de Trigavou.** Interprété par la compagnie « Théâtre de l'If », organisé par l'association Boromo-Rance-Frémur en soutien aux programmes d'échanges culturels avec la commune de Boromo au Burkina Faso. Réservation au 06 89 93 91 39 ou par courriel cotarvif@orange.fr



Vous avez dit «Pol'art»?

Il est un univers incontournable pour nombre de lecteurs ! Il fait partie de ce monde dans lequel on aime s'immerger. On s'y plonge avec délices, on s'évade ainsi du quotidien, oubliant parfois jusqu'à point d'heure la réalité !

On déguste à l'avance le temps où l'on pourra rejoindre ces héros qui traquent «les méchants», ces personnages à la fois si humains et si performants... C'est un moment précieux, haletant et en même temps paradoxal, puisque l'on plonge dans les méandres de la noirceur humaine ! Qu'importe, ce sont des histoires... mais si particulières : c'est tout l'attrait des polars !

Alors, il n'en fallait pas plus pour que l'équipe de la bibliothèque s'attaque à l'idée d'une animation autour des romans policiers, c'est ainsi qu'est né après moult cogitations «Pol'art». Lors de deux après-midi, l'atmosphère de la bibliothèque était propice à plonger dans ce monde. Résoudre une enquête, laisser vagabonder l'imagination et créer sa propre intrigue, écouter les bandes originales des séries policières et les reconnaître. Et, comme le monde des enquêtes policières est universel, il était possible de repérer sur une carte du monde les origines des auteurs les plus renommés.

Une animation qui a été ouverte à tous, petits et grands ont pu naviguer avec plaisir et parfois engouement aux jeux proposés. Une trentaine de personnes ont participé, motivées et ravies de ce temps proposé par les bénévoles de la bibliothèque qui ont, une nouvelle fois, rivalisé d'imagination et d'enthousiasme pour cette animation.

Le sentier de land art ouvert jusqu'au 30 octobre

Le sentier de land art, situé dans le bois de Pleumagat, a été largement fréquenté cette année encore. Une moyenne de 100 visiteurs par jour cet été, venus découvrir les multiples oeuvres en place. Si la fréquentation est satisfaisante et la qualité des œuvres appréciée, le seul bémol concerne les finances. « Le conseil départemental ne nous a pas suivis, soit 2 500 € de moins que l'année dernière. Nous avons serré les boulons sur tous les postes de dépenses, mais l'association l'art est dans les bois est déficitaire d'environ 1 500 € » résume Mickaël Chauvel, président. Cet événement culturel sera désormais en biennale, prochaine édition en 2019, mais d'ici là l'association lance un appel à la générosité du public, qui arpente le sentier depuis cinq ans. L'association bénéficie du régime du mécénat et les dons sont déductibles à hauteur de 66 % pour les particuliers (par exemple un don de 50 € ne revient qu'à 18 € après impôt). Ces dons sont à adresser à l'Art est dans les Bois -la Rochette- 22490 Pleslin-Trigavou. Un récépissé fiscal sera adressé en retour.



Soirée Cabaret à venir

C'est une soirée cabaret que l'association « Boromo-Rance-Frémur » organise à la salle des fêtes de Trémereuc, vendredi 10 novembre. Une soirée en trois parties : d'abord un concert de musiques traditionnelles par le groupe de quatre musiciens composant « Estran », pour un répertoire offrant un pont entre les peuples celtes d'Europe et leurs cousins d'Amérique, avec des morceaux bretons, irlandais, cajuns et québécois. En 2^e partie, le groupe « Tradior ». Deux comédiens un peu fous et amoureux de la langue galloise, pour des sketches et des contes en gallo. Et, en 3^e partie, on pousse les tables et Estran invite à la danse pour le fest-noz !

📍 **Vendredi 10 novembre, salle des fêtes de Trémereuc à 21 h**, participation 7 €, buvette et petite restauration sur place. Réservation de table au 06 89 93 91 39 ou par courriel : cotarvif@orange.fr

Atelier d'arts plastiques enfants

La reprise des activités a eu lieu il y a quelques jours, mais il est encore possible de s'inscrire et de rejoindre le groupe. Les 6 à 12 ans sont les bienvenus le mercredi de 14 h à 16 h à la salle Lesaichot, dans le bourg de Pleslin. Le matériel est fourni et l'encadrement, bénévole, est assuré par l'association « Les Côtes d'Arts vifs ». L'adhésion et la cotisation sont de 50 € pour l'année. Renseignements, inscriptions au 06 89 93 91 39 ou cotarvif@orange.fr





Travaux

Ruisseau de Riquamus



Le linéaire de la réhabilitation du cours d'eau en cet endroit est restreint mais les travaux qui s'y sont tenus étaient spectaculaires. Il en a fallu de l'adresse au pelleteur pour positionner, puis caler de grosses roches à l'aplomb du lit du ruisseau.

Ce ruisseau, au fil des décennies, a été tourmenté par la main de l'homme, il a été creusé, canalisé, détourné. Au fur et à mesure que le bocage disparaissait, le busage le remplaçait. Ainsi, ce cours d'eau n'est plus alimenté que par à-coups... A chaque orage, il gonfle brutalement, ravine ses berges et finit par les déstabiliser, engendrant ainsi un risque pour le bâti. Désormais les deux enrochements récemment édifiés sécurisent l'environnement du ruisseau, reste à la commune d'y faire réaliser un cheminement doux à l'intention des piétons.

Rénovation et agrandissement de la salle omnisports

Dans quelques jours, les sportifs vont retrouver leur outil de loisir...

En effet, le maître d'œuvre le cabinet CERTA avait, entre autre, comme mission de coordonner les travaux afin que le chantier soit achevé au moment des vacances de la Toussaint.

Le challenge a été relevé, et qu'il soit permis au travers de ces quelques lignes de remercier l'ensemble des corps de métier pour leur compétence, disponibilité, sérieux...

Un dialogue, permanent, constructif, cordial s'est instauré entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises, les clubs sportifs permettant ainsi de résoudre bien des problèmes dans une telle rénovation.

Afin de conserver le revêtement de sol, spécifique à une salle des sports, le conseil municipal a voté une provision pour acquérir une protection amovible, qui devra être mise en place avant les manifestations « festives ».

Lors des réunions de chantier, après avis des différents partenaires, la municipalité a décidé d'agrandir le parking en arasant les buttes de terre de part et d'autre de la porte d'entrée, et en empierrant ce nouvel espace de stationnement des véhicules.

Au printemps prochain, après le tassement naturel des matériaux et la pose du réseau d'eau pluviale, la mise en place d'un tapis d'enrobé, ainsi que la peinture en façade de la salle, s'imposeront.



PROGRAMME DE VOIRIE 2017



A la sortie des vacances d'été, la société EUROVIA, retenue après un appel d'offres lancé par la municipalité avec l'appui de l'ADAC 22, a réalisé la pose du tapis bitumineux sur les routes de : Bel Air à la Croix Aubry, la Détourbe à Launay, la Ville Barboux au Chesnay, la Herviais au Pélican, la Chantelouas à Kerouez Orin, la Ville Piquant au Bois Meen, la Rouxière à la Motte Olivet.

Comme à l'accoutumée les élus ont fait le choix du tapis d'enrobé. Certes, cette formule est plus onéreuse qu'un simple goudronnage mais la pérennité du revêtement, le confort des usagers, les décibels en moins pour les riverains, ne sont pas comparables. Les 150 000 euros votés chaque année par le conseil municipal, et cela depuis longtemps permettent d'avoir un réseau routier (50 km) en bon état. En complément à cet investissement, au printemps et à l'automne, deux campagnes d'entretien sont menées par le service technique communal au moyen de la goudronneuse, type point à temps.

RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ET RÉSEAU PLUVIAL

Le Syndicat des Frémur (Frémur de la Baie de Lancieux et Frémur de la baie de la Fresnaye, 25 communes au premier janvier 2018) est le maître d'ouvrage des travaux d'adduction et de renouvellement des conduites d'eau potable, dont la ressource provient de la réserve d'eau de l'Arguenon à Pléven. Si la très grande majorité de nos territoires est maillée par un réseau d'eau potable, il est déjà temps de songer à son renouvellement. En effet, « l'eau de la ville » a été installée voilà un demi-siècle, et suivant les techniques de pose à l'époque, la nature du terrain, mais surtout la qualité de la canalisation fonte où plastique, bon nombre de tuyaux méritent d'être remplacés.



A la suite des travaux effectués en 2016 de Trébéfour à la Ménardière, le Syndicat des Frémur a fait changer par CISE.TP la conduite jusqu'à la Mairie. Le réseau AEP de la rue du Général de Gaulle au carrefour de Cana-Houillard en passant par le Pigeon Blanc, a été remplacé par une conduite fonte de diamètre 160 mm. Ce diamètre imposant permettra, la desserte des mai-

sons actuelles et celles à venir suivant le Plan Local d'Urbanisme, mais également une meilleure défense incendie.

La municipalité en accord avec le Syndicat et l'entreprise CISE.TP a profité de ces travaux AEP pour améliorer conjointement le réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE. AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Plateau ralentisseur rue du Frémur



Durant le mois de juillet, à la sortie du nouveau lotissement de la Guyonnais, rue du Frémur, la société EVEN de Pleurtuit a élevé un plateau ralentisseur. La décision de la mise en place d'un tel dispositif, puis sa construction ne sont pas une mince gageure dans un espace public...

Il faut que cet élément de sécurité ne soit pas trop violent pour les véhicules, ni par le bruit engendré par cet obstacle pour les riverains, mais suffisamment dissuasif afin que les piétons puissent circuler sur les trottoirs, voire traverser aux passages réservés à cet effet.

Le maître d'œuvre URBA-Réal et la société EVEN de Pleurtuit ont réussi à « casser » la vitesse. Les automobilistes, désormais, devraient respecter la vitesse de 30 km/h, qui rappelons-le, est effective du début de la rue Gervily, la traversée du bourg et toute la rue du Frémur. Les priorités à droite, conservées dans l'agglomération, l'ont été dans le but de limiter la vitesse sur la route départementale.

Rues de la Croix Boissière et Alexis Renouvel

Ces deux rues desservent les écoles Charles-Josselin et George-Hervé, et de l'avis, des parents, usagers de la route, riverains, il fallait impérativement améliorer la sécurité des scolaires en favorisant le cheminement piétonnier.

Pour les deux opérations les élus ont pris l'attache de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités, afin de réaliser les protections suivant les critères de la sécurité routière.

Rappel : la rue de la Croix-Boissière, à partir du carrefour de la rue des Mares, jusqu'au bourg est limitée à 30 km/h. Idem sur la totalité de la rue Alexis-Renouvel ! Afin d'offrir plus de possibilités de stationnement aux abords du groupe scolaire George-Hervé, la municipalité a décidé de faire réaliser une dizaine de places de stationnement rue François-Mitterrand, avec également un accès piéton au parking du stade Pierre-Vétier.



Rue du Poudouvre et rue François-Mitterrand

Le cabinet Nord-Sud ingénierie, retenu après appel d'offres, a réalisé le projet et va assurer le suivi des travaux. La société EUROVIA mieux-disante à l'ouverture des plis du marché débutera le prolongement des trottoirs rue François-Mitterrand à la mi-octobre, et poursuivra par la rue du Poudouvre et de la Fontaine-Yvon.

Ces deux aménagements routiers sont nécessaires pour sécuriser les riverains et les scolaires qui se rendent aux arrêts de bus du gîte de la gare et du Pont-Jacob (ancien nom donné au creux de la Ménardière).



Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

Salliou Alexandre	17 allée du Goëlo	Construction d'un abri de jardin et édification d'une clôture
Jarry Machefert Ludovic	6 domaine de la Vallée	Construction d'un abri de jardin
Menard Ernest	Les Bas Champs	Division d'un lot en vue de construire
Dufour Frédéric	22 Le Bois Rolland	Extension d'une maison d'habitation
Lemoine Jean	Le Vaugérier	Edification d'une clôture
Lagrange Bruno et Tourillon Nelly	Lauriais	Agrandissement d'un préau et réfection de la façade existante
Lagrange Bruno et Tourillon Nelly	Lauriais	Clôture
SCI Fyco représentée par M. Daucé Nicolas	10 rue du Frémur	Construction d'un garage
Chataigner Julien	La Rouxière	Garage semi ouvert
Courau Aurélie	9 rue de Penthièvre	Abri de jardin
Detivaud Jean Baptiste	42 La Bigotière	Création d'une fenêtre de toit
Michel Stéphane et Laurence	68 Cana	Division d'un lot en vue de construire
Besse Anthony	4 rue de l'Ecole	Agrandissement d'une fenêtre
Ollivier Sébastien	40 l la Grabotais	Edification d'un muret et installation d'un portail
Lescop Roland	30 rue François Mitterrand	Pose d'un clôture et d'un portail
Garnier Thomas	39 La Boutronnais	Pose de fenêtres de toit
Lempereur Mathieu	2 l'Orme	Remplacement d'une haie par une clôture
Boschel Alain	Bel Air	Changement de portail
Baudry Delphine	Cordel	Création d'ouvertures
Saint-Paul Michel	Le Chesnay	Edification d'une clôture
Thomas Vanessa	24 La Bigotière	Réfection de toiture et pose de châssis de toit
Gros Gilles	47 Cana	Construction d'une véranda
Poulain Arnaud	33 rte de Langrolay	Remplacement de Houteau par des fenêtres de toit
Brochu Philippe	60 La Rouxière	Véranda
Lochon Dominique	14 La Bigotière	Pose de panneaux en bois (clôture)
Le Razavet Ollivier	8 La Butte de Broons	Création d'une ouverture
Selle Kévin	Le Chesnay	Réfection de toiture
Lerin Patrick	5 rue Général de Gaulle	Clôture
Lamette Marc	30 rue de la Fontaine Yvon	Déplacement d'un portail
Dallemagne Christian	23 rte de Langrolay	Pose d'une clôture et d'un portail
Lelionnais Alain	5 rue des Mares	Construction d'un mur de clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune de Pleslin Trigavou	2 rue du Général de Gaulle	Construction d'un commerce de proximité
Fromont Grégory	63 La Boutronnais	Suppression de l'abri bois en fond de parcelle remplacé par un abri de jardin et un préau
Maillard Bastien	60 Trébéfour	Construction maison individuelle
Laurent Loïc	12 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Louis Frédéric et Crosset Bernadette	Trébéfour	Changement de destination d'une remise en habitation
Henry Bertrand	La Lyonnais	Création d'un abri pour véhicules et remplacement de tôle par un bardage bois sur hangar attenant
Miche de Malleray Christian	60 La Bigotière	Création d'extensions, modification d'ouvertures, édification d'une clôture
Lhomme Anthony	19 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Heleux Patrice	19 allée du Goëlo	Construction maison individuelle
Bauchet Véronique	3 rue du Léon	Construction maison individuelle
Chotard Daniel et Véronique	21 La Rouxière	Construction maison individuelle
Gautier Morgan et Lequesne Adeline	13 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Parent Benoît	6 Trébéfour	Construction d'un garage et d'un préau, édification d'une clôture
Yris Sébastien et Mollet Diane	5 rue du Léon	Construction maison individuelle
Rebour-Guilbaud Romain et Magalie	78 Cana	Construction maison individuelle
Gesto David et Barbet Emilie	18 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Sombrun Nicolas	25 La Guyonnais	Construction maison individuelle avec carport
Cohuet Cyrille et Carine	22 Chemin des Longues Raies	Construction maison individuelle
Beauchene Mathieu et Ursulet Nathalie	17 bis allée du Petit Bois	Construction maison individuelle avec garage
Monnier Julien et Elyse	19 bis Le Bas Cana	Construction maison individuelle
Geslin Franck et Tourbot Morgane	15 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Brochu Yoan	60 La Rouxière	Construction maison individuelle
Samson Felgueiras Bruno et Petronzio Ornella	7 rue du Léon	Construction maison individuelle
Renard Mannaïg	9 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Danneville Nicolas et Emilie	46 Houillard	Construction maison individuelle avec garage

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Wojtala Nicolas et Pellerin Charlène	12 Bis La Mennais	Modification et création d'ouvertures
Monnier Alain	21 rue du Goëlo	Modification du sens de pose du bardage bois



Gestion des fossés et talus



Le curage

Dans les années soixante, la France reprenait en cœur « sur la route de Louviers, il y avait un cantonnier »... Cette époque est révolue, les cantonniers ont disparu à la même cadence que les talus !

Pourtant les fossés et talus ont toujours un rôle primordial dans l'entretien de nos campagnes, mais désormais, l'expérience, l'écologie, le bon sens, se sont exprimés, et il n'est plus raisonnable de faire ces grandes douves profondes le long des routes communales, où l'eau dévalent à grande vitesse vers les ruisseaux. Bien sûr qu'aujourd'hui encore, les fossés collectent les eaux pluviales, les ruissellements, assainissent le réseau routier et drainent les parcelles agricoles, etc. Mais en ne « surcreusant » pas les douves et en y laissant la présence de la végétation, on crée des noues d'infiltration.

Ainsi, les fossés assurent un rôle écologique en préservant la biodiversité, en favorisant l'infiltration des eaux de pluie, en maintenant la continuité écologique, en retenant les polluants, etc... Il y a tout intérêt à améliorer cette gestion afin de conserver les processus environnementaux pour préserver les cours d'eau. (chez nous c'est le Frémur et les trois millions de m³ d'eau à potabiliser à la réserve du Bois Joli). Pour ne pas laisser filer l'eau sur la voirie, il faut réaliser des saignées, privilégiant l'entrée des ruissellements vers les noues, en les laissant ainsi faire leur rôle auto-épurateur.

Attention également à ne pas rejeter directement les eaux usées non traitées, en provenance des maisons, dans les fossés car l'auto-épuration à ses limites !

Le broyage

Là aussi nous avons changé d'époque, dorénavant il n'est plus question de couper l'herbe des talus plusieurs fois dans l'année. Nous devons appliquer une gestion différenciée sur les chemins ruraux ou agricoles, un seul passage dans l'année suffit. Sur le réseau routier le principe est le même sur les talus, seulement pour des raisons évidentes de sécurité routière, deux passes sont nécessaires pour les accotements, ou les croisements et virages dangereux. Cette gestion différenciée, parfois appelée fauchage tardif, ralentit l'enrichissement en matière organique, préserve la biodiversité de la flore et de la faune, tout en conservant un corridor écologique le long des grandes parcelles cultivées.

Breizh Bocage

Il y a deux ou trois décennies, la présence des haies bocagères entre deux parcelles, voire en limite de chemins, faisait se braquer les chevaliers du bulldozer et de la tronçonneuse... Mais ça c'était avant, désormais tout le monde sait que le bocage est indispensable à nos campagnes. Il est sain de rappeler les bienfaits des haies et des talus « contre » l'érosion, les vents, les pluies, les ruissellements, mais à l'inverse, « pour » le bien-être animal, les paysages, les nappes phréatiques, l'exploitation du bois, etc... Si avant-hier on arasait les talus et arrachait les haies, aujourd'hui le programme régional « Breizh Bocage », déployé jusqu'en 2020, aide à la plantation de nouvelles haies bocagères.

Cet hiver ce ne sont pas moins de 600 m de haies qui seront plantées sur le territoire de Pleslin Trigavou. Le programme est essentiellement destiné aux agriculteurs, et finance l'intégralité des fournitures et travaux. Si vous avez des projets bocagers d'ici 2020, vous pouvez contacter le technicien en charge du bocage : Sylvain Fouillet, CŒUR Emeraude 06 09 15 38 16.



Il est bon de rappeler que depuis 2007, année de validation du Plan Local d'Urbanisme et après enquête publique, l'ensemble des haies et bosquets a été classé à Pleslin Trigavou.

Au nom des protecteurs de l'environnement, des amoureux de la nature, du développement durable, un grand merci aux agriculteurs, qui ont planté, plantent et planteront des haies bocagères.

➔ Chenilles processionnaires : aux pièges citoyens !

A peine en avons-nous fini avec les frelons asiatiques, qu'il nous faut parler des chenilles processionnaires, et prochainement il paraîtrait que le réchauffement climatique nous amènerait le moustique tigre, arrêtons là car nous allons avoir le bourdon !

A priori, cet été sur le territoire communal nous aurions eu moins de nid de frelons asiatiques, c'est du moins les informations reçues en mairie... La destruction systématique des nids, prise en charge par la collectivité Dinan Agglomération, commencerait-elle à donner des signes tangibles ?

Pour ce qui est des chenilles processionnaires, les propriétaires de pins doivent déjà songer à s'équiper de pièges et penser à leur emplacement sur le tronc des résineux. Ces pièges peuvent être fabriqués par les bricoleurs ou bien achetés en jardinerie. Rappelons qu'ils doivent être positionnés avant la fin de l'hiver, car les chenilles commencent leur cycle de sortie de leur cocon, et descendent le long des troncs, dès que les jours s'allongent et se réchauffent... Si tout le monde joue le jeu, on n'arrêtera pas l'invasion, mais on la limitera fortement et avec, le danger que représentent les poils urticants de ces bestioles !





La Vie Scolaire

Organisation de la semaine scolaire : les 4 jours et ½ de classe sont maintenus

Par décret paru au Bulletin Officiel le 28 juin dernier, les communes qui le souhaitaient étaient autorisées à revenir à la semaine de 4 jours dans les écoles primaires. Considérant la date de parution de ce décret trop tardive pour éventuellement modifier l'organisation actuelle, la municipalité de Pleslin-Trigavou, comme la majorité des communes en France, a choisi de ne pas agir dans la précipitation et de rester fidèle à la semaine des 4 jours et demi, avec les TAP

l'après-midi, pour cette année scolaire 2017-2018. Le 1er trimestre sera mis à profit pour une réflexion et une concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et les intervenants TAP. Une fois les avis connus, le maire fera une proposition à la directrice académique qui décidera de l'organisation mise en place à la rentrée 2018.

► Vacances scolaires 2017-2018 : calendrier officiel

Prérentrée des enseignants : vendredi 1^{er} septembre 2017

Rentrée des élèves : lundi 4 septembre 2017

Vacances de la Toussaint :

Fin des cours : samedi 21 octobre 2017

Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017

Vacances de Noël :

Fin des cours : samedi 23 décembre 2017

Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018

Vacances d'hiver :

Fin des cours : samedi 24 février 2018

Reprise des cours : lundi 12 mars 2018

Vacances de printemps :

Fin des cours : mercredi 25 avril 2018

Reprise des cours : lundi 14 mai 2018

Vacances d'été :

Fin des cours : samedi 7 juillet 2018



À l'école Charles-Josselin



Le personnel du groupe scolaire Charles-Josselin a accueilli pour cette rentrée scolaire 11 nouveaux élèves, la plupart en maternelle et deux en cycle 3. À toutes ces nouvelles familles nous souhaitons la bienvenue dans notre école. La rentrée a été préparée avec l'aide du personnel communal qui s'est investi comme tous les ans avec tout leur savoir-faire, auprès des enseignants et des ATSEM. La classe de petite section a vu son mobilier coin jeux renouvelé, les élèves y gagnent en autonomie, et les séances de langage sont très appréciées autour de ces objets du quotidien colorés et attrayants. La classe de CE2 CM1 CM2 a vu son espace augmenté et les élèves peuvent participer aux ateliers tournants de façon fluide et autonome. Dans la classe des moyens grands il y a un nouvel enseignant M. Janvier et Mme Fontaine a retrouvé avec joie les élèves de CP/CE1 à temps plein. Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous les élèves ! Contact 02 96 27 83 47

À l'école Georges-Hervé



L'accueil des enfants se fait en partenariat avec le personnel municipal des différents temps périscolaires, garderie, cantine et TAP. Bienvenue à Flore Huguette, la nouvelle responsable garderie et TAP, ainsi qu'à tous les animateurs qui vont travailler avec nous cette année.

Alice Gréhal, la bibliothécaire communale et Julien Nourdin, l'animateur sportif, continuent d'intervenir dans leur domaine respectif. Des projets de classes vont se réaliser tout au long de l'année. Les quatre classes d'élémentaire se sont inscrites à la programmation des Jacobambins ainsi qu'à un projet avec « Eau du pays de Saint-Malo ». Des échanges auront lieu avec le collège du Val de Rance comme le cross du collège qui se déroulera au cours la 1^{ère} période. Pour toute rencontre avec les enseignants merci de prendre RDV au 02 96 27 85 38. Bonne année scolaire à tous.

Cette année les 168 élèves de l'école publique répartis en 6 classes sont accueillis par :

Sophie Fraioli en CM1-CM2,
Thierry Clément en CE2-CM1,
Béatrice Colleu en CE1-CE2,
Karine Boyer en GS -CP,
Aurégan Caro et Alice Niort en TPS-MS-GS,
Caroline Ruellan en TPS-PS.

La décharge de direction est assurée par Gaëlle Sauvage.

Les ATSEM, Dominique Brochu, Patricia Goudiaby et Virginie Robert, sont présentes dans les trois classes accueillant des enfants de maternelle.



Les nouveaux visages de la rentrée : de gauche à droite Virginie Robert, Aurégan Caro et Béatrice Colleu

À l'école Saint-Joseph

Une nouvelle rentrée à l'école Saint-Joseph avec 120 élèves, sous la responsabilité de Typhaine Josse, avec une équipe enseignante stable. Voici la répartition des enseignantes :

Solange Felin, aidée par Isabelle Vidmann, continue d'enseigner en TPS/PS/MS.

Vanessa Brindejone est en charge de la classe de GS cette année.

Virginie Breuillat continue d'enseigner auprès des CP/CE1.



Typhaine Josse a en charge les CE2/CM1 ainsi que la direction de l'école et Aline Garric assure la décharge de direction tous les jeudis. Michelle Marivin enseigne en CM1/CM2.

Concernant l'organisation de l'école, l'accueil est possible à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30, grâce à la garderie qui est sur place. Au niveau de la cantine, elle se situe à l'intérieur de l'école, et comme elle est communale, les repas proviennent de la cuisine centrale de l'EPHAD.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler un thème commun qui sera « la musique, les instruments et le rythme ». Différents projets, différentes productions artistiques naîtront tout au long de l'année et l'école organisera une grande animation avec les élèves lors des portes ouvertes qui auront lieu le vendredi 20 avril. L'activité piscine reprendra dès le 20 octobre pour les CE2 et CM, rejoints plus tard par les GS/CP/CE1. Ils se rendront trois fois par semaine à la piscine de Dinard.

L'ensemble de l'école a vécu un moment de rassemblement à la rentrée où les enfants ont chanté et réalisé une ribambelle de bonhommes pour illustrer le « vivre ensemble ». De plus, des célébrations ponctueront notre année avec en ligne finale celle de la Kermesse qui aura lieu fin juin.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83 ou saintjopleslin@wanadoo.fr

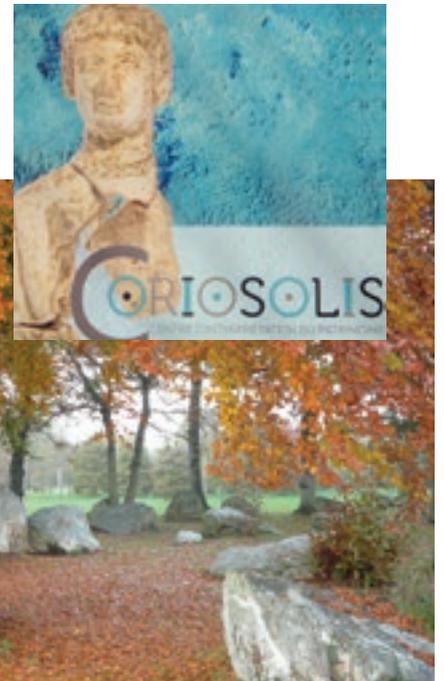


Dinan Agglomération

Le site des mégalithes retenu pour les visites de Coriosolis

Coriosolis ? C'est le nom du centre d'interprétation du patrimoine, situé à Corseul. Un outil pédagogique dont l'objectif est de favoriser la découverte, pour tous les publics, de l'histoire, des patrimoines et spécificités, passées et contemporaines, du territoire de Dinan agglomération. Dans le cadre des ateliers pédagogiques proposés au jeune public, le site des mégalithes a été retenu. Ces ateliers s'adressent aux élèves du primaire comme aux collégiens et permet de « vivre la préhistoire ». Une visite-atelier de 2 h, en immersion sur le site néolithique, qui offrira aux élèves la possibilité de s'initier au savoir-faire des hommes de la préhistoire. Comment allumaient-ils un feu ? Comment fabriquaient-ils des outils en silex ? Que mangeaient-ils ? Quels artistes étaient-ils ? Grâce à des démonstrations, des expérimentations, le site des mégalithes va permettre à chaque élève de devenir un homme préhistorique accompli !

Coriosolis, centre d'interprétation du patrimoine, rue César-Mulon 22 130 Corseul, 02 96 83 35 10, site www.coriosolis.com



18

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS

C'EST SIMPLE DE TRIER !

Dinan Agglomération, territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, est chargée du traitement et de la valorisation des déchets.

Sur votre commune, les points de collecte sont constitués de 3 conteneurs :

- **un dédié au verre** : vous pouvez y déposer les bouteilles, pots et bocaux en verre en retirant les bouchons, capsules et couvercles. Attention à ne pas y mettre la vaisselle, les ampoules, les néons et les miroirs.

- **un second dédié aux emballages recyclables** : les emballages en carton, en métal et les bouteilles et flacons en plastique. Inutile de les laver, il suffit juste de bien les vider.

- **Et un troisième conteneur dédié aux papiers** : tous les papiers sont recyclables (journaux, magazines, publicités, courriers, enveloppes, annuaires, cahiers...). Inutile de les froisser ou de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales, les trombones, ... Ils seront retirés lors du recyclage.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre le service de Dinan Agglomération au 02 96 87 20 11 ou par mail à dechets@dinan-agglomeration.fr



+ d'infos :
www.dinan-agglomeration.fr



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans ce bulletin nous restons dans la période des mandats de M. Pierre Delanoë à Pleslin et de M. Jean Cocheril à Trigavou.

Le 28 novembre 1937, au conseil municipal de Pleslin « M. le Maire expose qu'il a reçu une circulaire de M. le Préfet, relative à la création d'une caisse de chômage départementale dont il donne lecture, demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour le rattachement de la commune à ce fond de chômage départemental. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que l'utilité de rattachement de la commune à cette caisse de chômage départementale n'est pas urgente pour le moment, n'ayant pas de chômeur dans la commune ».

Le 20 février 1938, au conseil municipal de Trigavou « Le conseil municipal en réponse de la circulaire préfectorale, se prononce contre le rattachement au fond départemental chômage faute de ressources ». Dans le même conseil « celui-ci fixe à cinquante francs la taxe municipale pour la borne distributrice d'essence posée par M. Bertin Marcel ». Le chômage, aujourd'hui considéré comme un fléau, ne semblait à cette époque guère soucier les conseillers municipaux, qui, pour certains devaient découvrir le mot chômage.

Le 10 avril 1938, au conseil municipal de Trigavou « le conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'un service d'autocars desservant Dinan-Lancieux par Trigavou, demande que la stationnement ait lieu dans le bourg ».

Le 19 juin 1938, au conseil municipal de Pleslin « M. le Maire expose que les

propriétaires de la maison des postes et télégraphe, l'ont informé qu'ils n'ont pas l'intention de renouveler le bail de cette maison qui sera échu le 9 mars 1940. Qu'il s'est occupé de chercher une autre maison pouvant être louée à cet usage et qu'il n'a rien trouvé. A son avis il serait plus sage que la commune fasse construire une maison de poste. Ne doutant pas que l'assemblée se range à son avis il a fait établir un plan à M. Legrand architecte. Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable à la construction de la poste et approuve le plan provisoire exposé. Cette maison sera construite en bordure de la

place du bourg dans la cour du presbytère ».

A plusieurs reprises le conseil municipal de Pleslin va évoquer la construction d'une poste et affiner le projet avec la direction des postes et télégraphe des Côtes-du-Nord, en particulier aux réunions municipales du 19 juin 1938 et du 29 janvier 1939. Mais la guerre arrive et va faire sombrer le projet de construction.

Vingt ans plus tard, au conseil municipal du 8 novembre 1959, le Maire Pierre Vétier, relance l'idée de la construction d'une poste qui cette fois-ci aboutira. Mais cela est une autre histoire.



Vers 1935, la carte postale ci-dessus présente l'actuelle rue J. Lesaichot, deux personnes entrent dans le bar-tabac tenu à cette époque par M. et Mme Marie-Ange Sohier. La poste se trouvait juste plus bas à l'angle d'une maison (voir flèche). A noter au premier plan la salle de danse. Peu de temps après, la poste va être transférée dans une maison d'habitation (située près de la salle J. Lesaichot) appartenant à Mme Fouéré, à cette époque receveuse. A la retraite de Mme Fouéré le bail ne sera pas renouvelé



Deux titres régionaux pour le Skol Gouren

Le championnat de Bretagne de gouren a souri aux sociétaires du skol gouren. Huit lutteurs issus de diverses catégories jeunes et adultes, y représentaient le club. Quatre podiums, avec deux titres et une place de vice-champion de Bretagne ont ponctué la prestation du skol gouren.

Les résultats : Quentin Corveler en moins de 50 kg a gardé son titre de champion de Bretagne, tout comme Maëlle Nouvel en moins de 57 kg, Raphaël Corveler termine 2e en moins de 37 kg, Edwige Oleron et Faustin Corbet en moins de 45 kg terminent respectivement 3e et 4e, Armel Progeas en moins de 62 kg termine 4e et Jonathan Guerin en moins de 74 kg termine 5e.



Brigitte Martineau remporte le Challenge Breton de marche nordique



Brigitte Martineau vient de remporter le challenge de marche nordique de Bretagne. Elle marche sous les couleurs du club communal Macadam d'Armor et pratique cette discipline sportive en compétition depuis seulement un an.

Après une victoire obtenue sur un cumul de huit épreuves disputées à travers toute la Bretagne, Brigitte précède sur le podium deux concurrentes venues de la région de Vannes et 479 marcheuses classées. En compétition, elle pratique la marche nordique à une moyenne de 8 à 8,5 km /h.

Brigitte précise « prochainement je vais effectuer un stage de quelques jours pour améliorer ma technique et pouvoir enseigner la marche nordique ».

C'est nouveau : la « Rosbif association »



Rosbif Association a été créée en 2016 par un Anglais, Keith Cooper, pour promouvoir les cultures anglophones en Bretagne. Les Pub Quiz, match de cricket et Brunch à l'anglaise ont été un succès. Nous organisons bientôt le Fish&Chips du Festival du Film Britannique de Dinard, et nous avons l'intention de poursuivre et d'élargir notre activité en proposant tout au long de l'année à Pleslin-Trigavou et dans les environs différentes animations : Scrabble Français, cours de cuisine anglaise, projections de films, cours et stages d'anglais, vide-greniers. L'évènement phare sera la soirée de la Saint-Patrick, organisée à la salle des fêtes.

Contact et programme www.facebook.com/rosbifassociation
par courriel : rosbif-association@sfr.fr 02 96 85 38 60

La nordique des Mégalithes

Organisé par le club Macadam d'Armor et le soutien du comité des fêtes, la 1^{ère} édition d'une compétition de marche nordique s'est déroulée sur le site des Mégalithes, en empruntant le circuit de la Chapelle des Vaux (deux tours) soit une distance de 10,500 km.

Cette course de marche nordique était ouverte à tous, 18 personnes de notre commune ont participé à cette insolite compétition.

Venus des quatre coins de la Bretagne 71 compétiteurs ont répondu à cette nouvelle épreuve inscrite au Challenge Nordique de Bretagne.

Au classement féminin soulignons sur le podium Brigitte Martineau (1^{re}) et Marie Hervé (3^e), chez les hommes la victoire revenant à Laurent Boucher de Vannes.

Patrick Vigier, président de Macadam d'Armor se félicite avec son équipe « pour une première édition nous avons réussi l'amalgame : bénévoles, sponsors et compétiteurs ».



1 300 € remis à l'association « le combat de Maud »

Au mois d'octobre dernier, un drôle de personnage avait fait son apparition dans la commune : l'inspecteur Brichemol, à la dégaine de Colombo. Une enquête (bon enfant) sur un trafic de goutte, pour les besoins d'un film réalisé par Vidéo mégalithes, le tout pour une bonne cause, celle de Maud, jeune femme atteinte d'une sclérose en plaque. 32 habitants de la commune ont pris part à cette aventure, dont le résultat a été projeté à deux reprises en mai dernier, toujours au profit de l'association. Entre les entrées de ces projections et la vente de DVD, c'est une somme de 1 300 € qui a été remise à Maud, un geste solidaire salué par Patrick Lecrubier, président de l'association. « Cela fait toujours plaisir de voir des personnes qui se mobilisent pour la cause de Maud, c'est une super initiative de la part de Vidéo mégalithes » a-t-il reconnu. Cet argent va permettre d'aider au financement d'un nouveau fauteuil pour Maud « et/ou améliorer son quotidien » souligne le président.



21

Laurent Auguste à l'ultra marin de Vannes

En course à pied, sur une distance de 177 km, Laurent Auguste a disputé l'ultra marin de Vannes en 36 h 24 mn.

Ils étaient 829 concurrents à s'élancer sur la formidable distance de l'ultra marin. Laurent termine 503^e sur les 618 coureurs qui ont réussi à terminer cette course destinée aux ultras-fondeurs de la course à pied.

Laurent souligne « cette compétition a demandé beaucoup d'entraînement, à raison de quatre sorties minimum par semaine sur des distances de 10 à 40 kms ».





Sophro+ Rance-Frémur, une nouvelle association pour le bien-être



Une nouvelle association a vu le jour dans la commune : sophro+ Rance-Frémur. L'objectif ? Apporter du bien-être aux enfants, comme aux adultes, par le biais de la sophrologie, qui reste le cœur de l'association. Des techniques notamment basées sur la respiration, des mouvements corporels adaptés à tous âges, des exercices de concentration, de visualisation... pour trouver la relaxation nécessaire, s'accorder un temps pour soi, « une façon de se vider l'esprit » concède Eric Boutouillet, président de l'association. Le +, indiqué dans le nom de l'association, est lié aux spécialistes qui interviendront au sein de l'association. Des techniques complémentaires, douces, comme une naturopathe par exemple. Des cours seront proposés à l'année, à raison d'une fois par semaine pour l'instant. Les jeudis, pour les enfants de 17 h à 17 h 45 dans la salle d'activités périscolaires à l'école Georges-Hervé (les 6-8 ans pour le 1er trimestre), les 8-10 ans au second trimestre, le 3^e trimestre étant réservé aux plus grands pour leur permettre de préparer les examens. Au programme un peu de méditation, de la relaxation ludique, du yoga du rire... Pour les adultes, cours les jeudis également, de 18 h à 19 h au même endroit. Problème de stress, de concentration, de sommeil... Sophro+ apporte des techniques simples que l'on peut réutiliser en cas de besoin. Pour s'accorder un temps pour soi et se recentrer. Les cours sont dispensés par Philippe Corvellec, sophrologue, par ailleurs secrétaire adjoint de l'association.

Le bureau : Eric Boutouillet président ; Gaël Oléron secrétaire ; Philippe Corvellec secrétaire adjoint ; Benoît Begou trésorier. Contact via la page Facebook de l'association (Association Sophro + Rance Frémur) ou auprès du président au 06 43 41 39 93.

La photo insolite

Près du clocher de l'église Saint-Pierre à Pleslin... Merci à Margot Marchel pour cette photo pleine de poésie, un cliché pris au soir du 9 juin « une soirée sans vent, on entendait le bruit du gaz qui chauffait l'air dans les ballons des montgolfières ». Si, vous aussi avez des photos insolites de la commune, n'hésitez pas à nous les transmettre sous format .jpg en précisant le lieu et la date.

Courriel : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



EN PRÉAMBULE...

Démolition des anciens garages P.T.T.



La **structure alimentaire** multi-services





Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie de Beaussais sur Mer,

02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :**

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• **Renseignements pour les retraites** : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Beaussais sur Mer les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• **Médecins**

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• **Pharmaciens**

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• **Dentistes**

Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs :

02 96 27 17 28

• **Masseurs Kinésithérapeutes**

Serrand Eric : 02 96 27 16 91

Joly Vincent, Servet Elisa et Daval Cécile : 02 96 27 89 80

• **Ostéopathe**

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• **Infirmier(e)s soins à domicile**

Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel, Isa-

belle Deshayes 02 96 27 11 52

• **Sophrologue**

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• **Podologue**

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• **Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur**

1, bis Rue Léon Pépin

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beaussais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• **Psychologue clinicienne**

Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

• **Ambulance-Pompes Funèbres**

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• **Pompiers** : 18

• **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22

• **Gendarmerie** : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• **Le mercredi**, 18 h – 21 h : pizzas

• **Le vendredi**, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• **Le dimanche**, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• **Le dimanche**, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• **Le mardi**, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.